Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

3 étapes pour réussir

mon projet d'installation

1 S'informer : le Point Accueil Installation

- Répondre à mes interrogations
- Faire le point sur l'état d'avancement de mon projet
- M'informer sur les étapes de la création ou reprise d'entreprise
- Me renseigner sur les aides financières
- M'orienter vers les bons interlocuteurs
- M'aider à trouver une exploitation avec le RDI

2 Se préparer à devenir chef d'entreprise

- Analyser mes compétences et mes expériences
- Construire mon plan de professionnalisation personnalisé (PPP) :
  - stage de 21 heures
  - et selon mes besoins : stage pratique en exploitation agricole, des modules de formations, de conseils spécialisés

3 Concrétiser son projet

- Chiffrez et évaluez sa faisabilité
- Testez plusieurs scénarios
- Recherchez des financements (aides de l'Etat, collectivités...)

OUVERT À TOUS :
votre conseiller vous accompagne de la réflexion à la mise en oeuvre de votre projet

création d'entreprise en agriculture
BRETAGNE
Point Accueil Installation
0820 22 29 35
jemelanceenagriculture.com

www.jemelanceenagriculture.com

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Anticiper pour réussir

mon projet de transmission d'exploitation

votre conseiller vous accompagne dans les différentes étapes

réseau transmission en agriculture
BRETAGNE
0810 90 29 35
transmission-en-agriculture.com

J - 10 ans : S'informer

- Analyser la transmissibilité de mon outil
- Elaborer des scénarios de transmission
- Ai-je un repreneur pour mon exploitation ?
- Quels sont les investissements à prévoir ?
- Demander mon relevé de carrière à la MSA
- Préparer mon nouveau projet de vie
- M'informer sur les conséquences fiscales et sociales

J - 5 ans : Préparer

- Renvoyer ma Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA) à la Chambre d'agriculture
- Contacter le Répertoire Départ Installation (RDI) si je n'ai pas de repreneur
- Faire évaluer mon exploitation
- Associer les propriétaires à mon projet de cession

J - 2 ans : Décider

- Formaliser mon projet de transmission
- Décider de la date de fin de mon activité

J - 1 an : Concrétiser

- Élaborer mes dossiers de demande de retraite et de transfert de droits
- Élaborer les demandes d'autorisation d'exploiter

Jour J : Transmission

J + 1 : Finaliser

- Informer le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)
- Réaliser les dernières formalités fiscales

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE